

LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT ET SES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

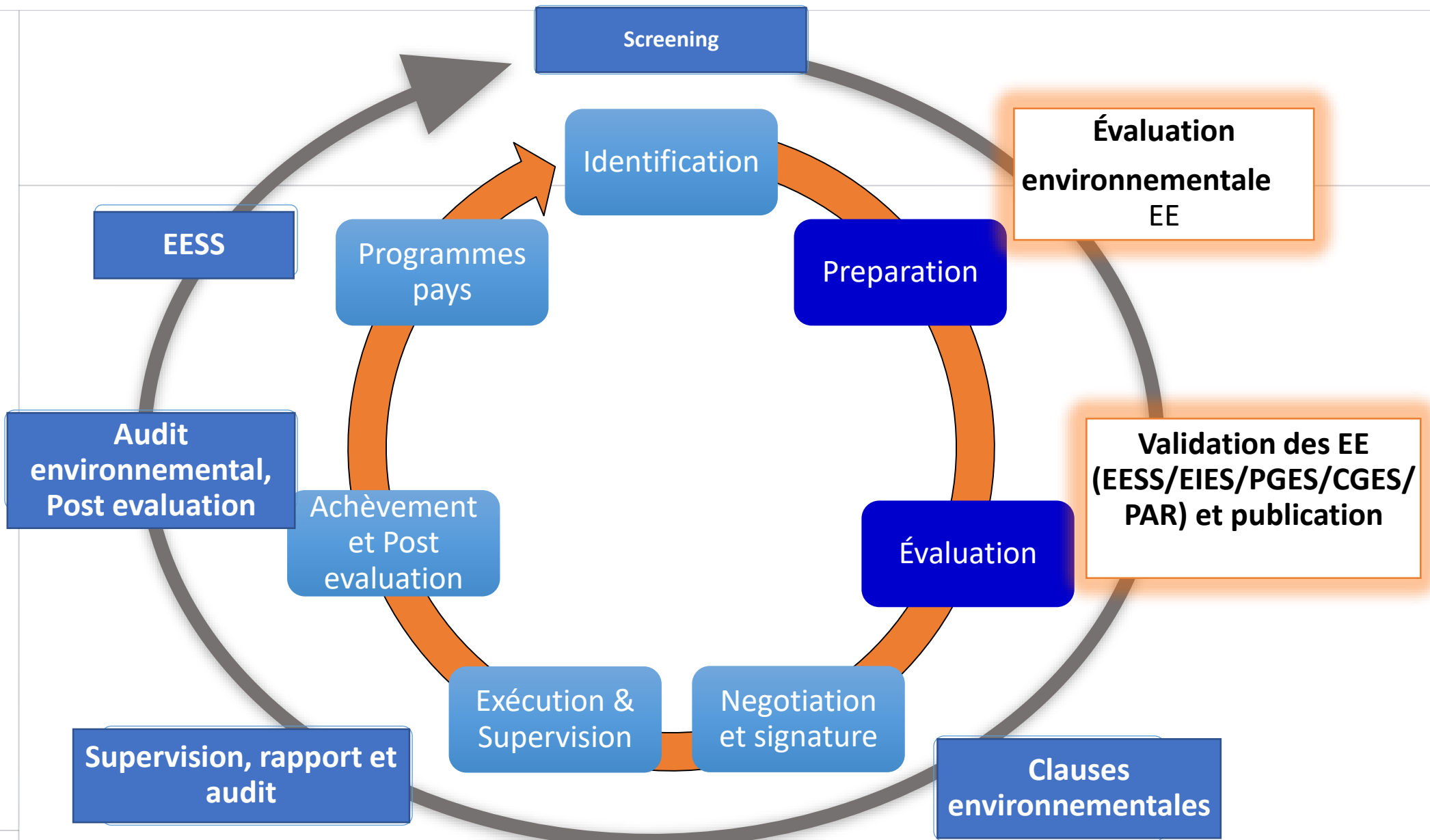


Laouali GARBA, Ing., Ph.D., PMP
Spécialiste principal en environnement
26 Octobre 2016





ACTIVITÉS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LE CYCLE DE PROJET





Procédures d'Évaluation Environnementale et Sociale (PEES révisée, 2015)

PEES Révisées

Objectif:

‘...pour améliorer la prise de décision, la conformité, et les résultats du projet...’

Etendu:

Toutes les opérations de la Banque du secteur public et privé

- Procédures mise en place pour l'exécution étape par étape des SOs
- Catégorisation, études, plan de gestion et supervision en conformité avec le cycle de projet
- Réalisation des étapes liées au ISTS
- Guide de procédures, utilisation de modèles, clarification des responsabilités
- Mettre plus l'accent sur le suivi et la supervision



Activités de sauvegarde dans le cycle de projet

Identification de Projet

- Memo de demande et de validation de la catégorisation (RCM/VCM)
- **Catégorisation du projet**

Préparation de Projet

- Élaboration des TDRs de l'EE et du PAR
- Validation des TDRs de l'étude
- **Réalisation de l'EE**

Evaluation de Projet

- **Revue et validation des EE (EIES, PGES, CGES, SGES, PAR)**
- Résumés finaux et publication
- Intégration dans le rapport d'Evaluation du Projet



Activités de sauvegarde dans le cycle de projet (suite)

Négociation de Prêt

- Élaboration et intégration des clauses ou conditions environnementales dans l'Accord de Prêt ou de don
- ORQR3 délivre **Note de Conformité Environnementale et Sociale NCES**

Exécution et Supervision du projet

- Supervision de l'exécution du PGES
- Rapport Trimestriel d'Exécution du PGES

Clôture du projet

- Élaboration du rapport du projet incluant le volet mise en œuvre du PGES
- Validation du rapport d'achèvement du projet





Lignes directrices

Trois types de lignes directrices - 1

Outils d'EES et Application des SO 1

- **GN 1.0** Glossaire des termes techniques en Etudes Environnementales et Sociales (utilisé dans la documentation SSI, ESAP et EIESI)
- **GN 1.1** Note Directrice pour la prise en compte des considérations environnementales et sociales dans les **DSP/PRSI**
- **GN 1.2** Note Directrice sur l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS)
- **GN 1.3** Note Directrice sur les Etudes d'Impacts Environnementales et sociales (EIES)
- **GN 1.4** Note Directrice sur les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)
- **GN 1.5** Note Directrice sur le Plan Cadre de Gestion Environnementale et sociale P(CGES)
- **GN 1.6** Note Directrice sur le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) pour les Intermédiaires Financiers (IFs)
- **GN 1.7** Note Directrice sur la Supervision de la conformité Environnementale et Sociale
- **GN 1.8** Note Directrice sur les Systèmes des Pays dans l'application des SSI



Trois types de lignes directrices - 2

Directives Thématiques sur des Sujets de Sauvegarde

- **GN 2.1** Note Directrice sur la Consultation
- **GN 2.2** Note Directrice sur les groupes Vulnérables: Identification et Inclusion dans le processus de développement
- **GN 2.3** Note Directrice sur les Mécanismes de Plainte et de Redressement de Torts
- **GN 2.4** Note Directrice sur les Flux Environnementaux
- **GN 2.5** Note Directrice sur les Projets Multilatéraux et transfrontaliers
- **GN 2.6** Note Directrice sur l' Héritage Culturel Physiques
- **GN 2.7** Note Directrice sur les Plans d'Action de Relocalisation
- **GN 2.8** Note Directrice sur les Etudes sur les Services Biodiversité et Ecosystèmes
- **GN 2.9** Note Directrice sur la Prévention et le Contrôle de la Pollution et l'Efficacité des Ressources
- **GN 2.10** Note Directrice sur l'Application des Standards Internationaux du Travail
- **GN 2.11** Note Directrice sur le la Vulnérabilité et l'Adaptation au Climat



Trois types de lignes directrices - 3

Feuilles Sectorielles - 1

Secteur du transport

- KS 1.1 Infrastructures routières
- KS 1.2 Construction de port fluvial et maritime
- KS 1.3 Systèmes d'Aéroports
- KS 1.4 Construction des chemins de fer et transport ferroviaire
- KS 1.5 Projets TIC : y compris les câbles maritimes/terrestres et réseaux de communication

Secteur Energie / Electricité

- KS 2.1 Projets hydroélectriques
- KS 2.2 Lignes de transmission et systèmes d'interconnexion
- KS 2.3 Génération Thermique
- KS 2.4 Energie solaire
- KS 2.5 Energie éolienne
- KS 2.6 Energie Géothermale
- KS 2.7 Production et transport Pétrole/gaz
- KS 2.8 Production et exportation de Bio-fuel
- KS 2.9 Exploitation minière



Trois types de lignes directrices – 3

Feuilles Sectorielles - 2

Agriculture et forêt

- KS 3.1 Irrigation
- KS 3.2 Élevage
- KS 3.3 Aquaculture projects
- KS 3.4 Pêches artisanales
- KS 3.5 Gestion durable des terres
- KS 3.6 Réhabilitation des marais
- KS 3.7 Forêt

Alimentation en eau potable et assainissement

- KS 4.1 AEP urbain
- KS 4.2 AEP rural
- KS 4.3 Gestion intégrée des ressources en eau
- KS 4.4 Gestion des déchets solides
- KS 4.5 Évacuation des eaux pluviales

Santé et éducation

- KS 5.1 Infrastructures sociales





LISTE D'EXCLUSION DE LA BANQUE

(LISTE NÉGATIVE)

LISTE D'EXCLUSION DE PROJETS (NÉGATIVE)

- ❑ La politique sur le financement du groupe Banque inclut une liste négative qui interdit les investissements publics et privés
- ❑ Sur la base des meilleures pratiques internationales et en particulier aux critères prévus dans les différents systèmes d'exploitation, la Banque définit ce qui suit comme nuisibles à l'environnement physique et social et les exclut de son financement.

LISTE NÉGATIVE DE LA DE BANQUE

- Production et échanges de produits ou une activité considérée comme illégale en vertu des lois des pays hôtes ou les règlements et conventions internationales et les accords internationaux
- Production et échanges de matières radioactives, à l'exception des fournitures médicales et équipement de contrôle de la qualité dont la source radioactive est triviale et adéquatement protégé
- Production de commerce ou utilisation de fibres d'amiante ou autres produits avec de l'amiante sous douane comme matière dominante
- Achat de matériel d'étude pour une utilisation dans les forêts tropicales primaires, non managés.
- Production et échanges de substances appauvrissant la couche d'ozone sous réserve de l'élimination internationale ;
- Le commerce des animaux sauvages ou des produits visés par la Convention sur le commerce International des espèces menacées de faune et de flore ;
- Production des activités impliquant des formes nuisibles ou d'exploitation du travail forcé et du travail des enfants, telles que définies par les réglementations nationales.
- Production et échanges de produits pharmaceutiques, les composés chimiques et autres substances dangereuses soumises à des éliminations internationale ou des interdictions, y compris les pesticides (extrêmement dangereux) de classe Ia, Ib (très dangereux) ou II (modérément dangereux).



COÛT DE NON-CONFORMITÉ

Coût de non-conformité

- Interruption des activités, changement du calendrier d'exécution
- Perte de confiance dans l'organisation affectant l'image de l'Institution
- Augmentation des risques directs sur la santé, la perte de revenus, la perte de propriété, augmentation de la pauvreté, malaises civiles et social etc.
- Augmentation du coût du projet: en moyenne de 2,65 – 3,00 fois plus élevé que satisfaire les exigences de conformité.
- La non-conformité peut éroder le développement prévu



Merci de votre attention